CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Case FRC 3296

ÉGALITÉ. LIBERTÉ.

MESSAGE.

EXTRAIT du registre des délibérations du Directoire exécutif.

Du 28 nivôse, l'an sixième de la République française, une et indivisible.

LE Directoire exécutif, formé au nombre de membres requis par l'article 142 de la constitution, arrête qu'il sera fait au Conseil des Cinq-cents un message dont la teneur suit :

Le Directoire exécutif au Conseil des Cinq-Cents.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

L'événement désastreux arrivé le 26 chez le citoyen Garchi avoit déja excité la sollicitude du Directoire. Il est nécessaire de tranquilliser les citoyens paisibles

A

17 I 98

qui ont cru voir dans la violation du domicile de Garchi une suite de la tentative de vol faite chez Abucaya, et la preuve d'une organisation d'une bande de voleurs ayant une force armée à leur disposition.

Voici les détails exacts de l'événement d'Abucaya.

La nuit du 19 au 20 de ce mois, trois hommes, revêtus de larges redingotes, chapeaux rabattus, décorés de rubans tricolors, se disant fonctionnaires publics, se présentèrent à la caserne avec un ordre signé *Verdière*, portant que le commandant mettroit à leur disposition douze fusiliers, un sergent et un caporal, pour exécuter un arrêté du Directoire, et que la troupe reconnoîtroit pour chef l'un d'eux.

La troupe fut commandée en vertu de l'ordre ci-dessus, et les trois individus se portèrent, sur les cinq heures du matin, à la maison du Nord, où demeuroit Abucaya. Ils présentèrent un ordre prétendu du Directoire pour le mettre en état d'arrestation, et visiter ses effets, malles et papiers, et demandèrent à être introduits dans son appartement. Le maître de la maison et Abucaya obéirent sans résistance, et la visite commença.

Après avoir cherché avec beaucoup de soin, l'un des prétendus fonctionnaires publics demanda où étoient les diamans et l'or; Abucaya répondit qu'il n'en avoit point : alors les voleurs feignirent qu'ils n'avoient rien trouvé dans les papiers qui méritât l'arrestation, et se retirèrent, en demandant pour le pour-boire de la garde vingt-quatre francs, qui leur furent donnés.

Tel est le détail de cet événement, et il est absolument faux que le domicile d'Abucaya et de son associé ait été dévasté.

Le ministre de la police, instruit des faits, donna ses ordres sur-le-champ, et dans les vingt-quatre heures les trois coupables étoient arrêtés.

Le Directoire peut assurer aux Conseils qu'il n'y a aucun rapport entre cet événement et la rixe sanglante arrivée chez le citoyen Garchi.

Les causes de celles-ci sont, d'après les rapports de police, les insultes graves faites journellement dans

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

cette maison à des défenseurs de la patrie, par des particuliers à colets noirs et d'autres couleurs, qui avoient l'impudence de se traiter hautement de comtes, marquis, chevaliers, etc.

Le 26 nivôse, vers les onze heures du soir, quatre hommes assez mal vêtus se présentèrent chez le citoyen Garchi, et demandèrent des rafraîchissemens. Leur tournure étrange, le contraste de leur costume avec ceux qu'on a coutume d'y voir, attirèrent sur eux des regards dont il paroît qu'ils s'offensèrent ; ils tinrent quelques propos auxquels on répondit. Alors entrèrent plusieurs hommes revêtus d'amples redingotes, sous lesquelles on prétend avoir vu des habits militaires, et la querelle prit une tournure très-sérieuse, puisque plusieurs personnes ont été violemment maltraitées.

La garde survint et s'empara de plusieurs individus qui parvinrent à s'échapper, dont quelques-uns même sautèrent par les fenêtres ; et des secours furent donnés aux blessés.

Le citoyen Garchi annonce avoir été volé de plusieurs pièces d'argenterie ; un autre citoyen a, dit-on, perdu sa montre et plusieurs pièces d'or. Il n'est pas douteux que des brigands n'aient profité du désordre et du tumulte qui ont eu lieu pour enlever ce qui s'est trouvé à leur portée.

Mais il est faux qu'on ait arraché avec violence la parure des citoyennes, puisqu'il n'y en avoit qu'une chez Garchi, qui n'a porté aucune plainte sur ce fait ; il est faux qu'on se soit fait apporter l'argenterie et le numéraire du propriétaire. Cet événement, tout affligeant et malheureux qu'il est, ne tient à aucun projet organisé contre la propriété des citoyens, et il a, dans son origine, tous les caractères d'une rixe exaspérée, par le ton insolemment anti-républicain des uns et l'esprit de vengeance qui s'est emparé des autres.

Ceci est d'autant plus fondé qu'hier encore, au jardin Égalité, les particuliers à collets de couleur étoient en très-grand nombre, et que des défenseurs de la patrie y ont été fortement provoqués et insultés ; hier

857

aussi, sur une place publique, un autre défenseur de la patrie a été violemment maltraité par des individus, dont un est arrêté.

Le ministre de la police, le général de la dix-septième division, le commandant de la place, le bureau central et les officiers de police, emploient tous leurs efforts pour prévenir de semblables excès, connoître ceux qui s'en sont rendus coupables, et les faire punir suivant la rigueur des lois.

Le président du Directoire exécutif,

Signé, P. BARRAS.

Par le Directoire exécutif :

Le secrétaire général, signé, LAGARDE.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE,
Pluviôse an VI.